

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCET

L'an deux mil vingt et le premier octobre, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Franck TARPIN, Maire, à 19H30, à la salle communale, en session ordinaire à huis clos.

Convocation du 21 septembre 2020

Présents : MM.TARPIN – DURAND – MAITRE – MEURENAND – MOISSON – PACCOUD - Mmes BARRE LOPES – BERTHENET – BOUCHET – DAMIDAUX – GIORIA – LEBLANC – PASQUET – PERRAUD.

Excusés : M. NAULET.

A été élu secrétaire : M. PACCOUD

Désignation du représentant de la commune au sein de la commission d'évaluation des charges transférées

Vu les dispositions de l'article 1609 nonies C – IV du Code Général des Impôts,

Vu la délibération n° DC.2020.059 du Conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse du 27 juillet 2020 portant création de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

CONSIDERANT que par délibération en date du 27 juillet 2020, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse a approuvé la création et la composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées. La composition est fixée à un représentant et un suppléant par commune membre de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE

La désignation de M. TARPIN Franck, en qualité de titulaire et de M. PACCOUD Lionel, en qualité de suppléant, représentant la commune de MONTCET au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire
F. TARPIN

